

Autodiagnostic



Un outil pour faire progresser la coopération entre professionnels et proches aidants

Selon les situations d'intervention à domicile, proches aidants et professionnels des Services à la Personne (SAP) ont plus ou moins l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur le projet d'accompagnement personnalisé de la personne aidée. Les modalités de cette relation varient selon les situations : disponibilité, fréquence des échanges, sujets abordés. Chaque intervenant développe des compétences individuelles et gère au fil de l'eau. Or quelle que soit la situation, proches aidants et professionnels doivent tendre vers de la coopération pour garantir la qualité de la prise en charge et permettre aux professionnels d'évoluer dans de bonnes conditions de travail.

Au cours du projet Coop-aidants *, les échanges entre professionnels du SAP et proches aidants ont permis de repérer 4 conditions clés à réunir pour favoriser leur coopération tout au long de l'accompagnement de la personne aidée.

1

Définir les enjeux et le cadre de la mission d'aide à domicile

2

Reconnaitre et clarifier la posture et la place de chacun auprès de la personne aidée

3

Définir des espaces et du temps pour se parler dans un cadre professionnel

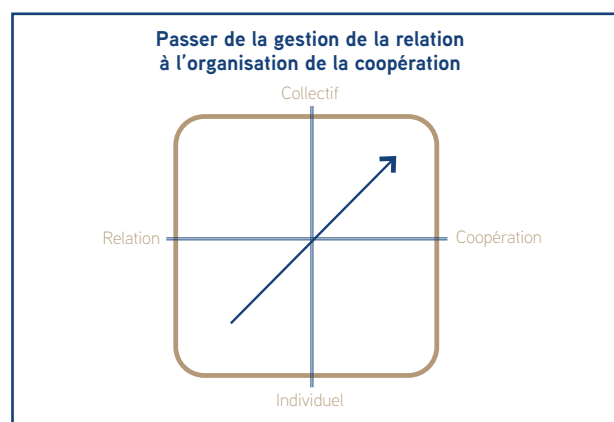
4

Reconnaitre et développer les compétences de chacun liées à la relation d'aide



L'Aract Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un outil de questionnement pour vous aider à :

- Repérer comment votre structure prend en compte, organise et accompagne actuellement la coopération entre professionnels et proches aidants
- Identifier de nouvelles modalités de travail collectives pour tendre vers davantage de coopération



Le projet Coop'aidants est co-piloté par AG2R La Mondiale et l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes. Il vise à mieux prendre en compte et développer la coopération entre professionnels et proches aidants pour favoriser la Qualité de Vie au Travail.

Consignes pour la réalisation de l'autodiagnostic

- > Organiser un Espace de Discussion en réunissant un groupe d'acteurs représentatifs des fonctions et métiers de la structure (direction, encadrement de proximité, intervenants à domicile, représentants du personnel).
- > Prévoir environ 1 h 30 de réunion.
- > Formaliser les échanges dans le document.
- > Prioriser les actions et communiquer sur les objectifs et le plan d'action.

POUR CHAQUE ÉTAPE : Décrire les acteurs impliqués, les sujets abordés et les impacts sur le projet d'accompagnement

En amont de l'intervention à domicile

Quels acteurs participent à l'évaluation des besoins de la personne aidée ?

Selon quelles modalités ? *Contact individuel, réunion de plusieurs interlocuteurs ?*

La structure sollicite-t-elle systématiquement les proches aidants ?

Quels types d'informations sont transmises aux proches aidants ? Par quels biais ? *Entretien téléphonique, documents transmis ?*

Quelles informations sont recueillies sur les proches aidants ? *Coordonnées, disponibilité, qualité des relations entre les différents proches aidants, entre le proche aidant et la personne aidée...*

Ces informations sont-elles formalisées dans un document ?

Ces informations sont-elles transmises aux futurs intervenants ?

À ce stade, compte-tenu de nos pratiques nous pouvons dire que ...

	OUI tout à fait	NON pas tout à fait
Les missions et le cadre de travail des professionnels sont suffisamment définis auprès des proches aidants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les caractéristiques des proches aidants sont suffisamment définies pour les futurs intervenants	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

À cette étape de la prise en charge, quelles nouvelles modalités de travail nous permettraient d'améliorer la coopération entre professionnels et proches aidants ?

Lors de la mise en place de la mission d'aide à domicile

À ce stade, un temps d'échange est-il organisé entre professionnels et proches aidants ?

La personne aidée est-elle présente ?

Qui l'organise, qui l'anime, quels sont les sujets abordés ? *Par ex. Matériels nécessaires à disposition, choix d'accompagnement du professionnel, état de santé du proche aidant, tâches prises en charge par les proches aidants...*

Chacun peut-il s'exprimer sur ses attentes, ses besoins ?

Existe-il un support d'animation pour faciliter les échanges ?

En quoi cet échange permet-il d'ajuster le projet d'accompagnement, la nature des tâches réalisées, l'organisation de l'intervention ?

À ce stade, compte-tenu de nos pratiques nous pouvons dire que ...

OUI tout à fait

NON pas tout à fait

La posture et la place des proches aidants et des professionnels sont claires pour chacun d'entre-eux

La posture et la place de chacun sont claires pour la personne aidée

À cette étape de la prise en charge, quelles nouvelles modalités de travail nous permettraient d'améliorer la coopération entre professionnels et proches aidants ?

Dans la durée, tout au long de l'intervention à domicile

Dans la structure, existe-t-il des temps d'échange ou de formation, où la relation avec les proches aidants est abordée ?

Des temps d'échanges permettant d'aborder la relation avec les proches aidants sont-ils organisés entre plusieurs professionnels intervenant au même domicile ?

Des temps d'échanges réunissant la famille et le proche aidant principal sont-ils organisés ? Par qui, sous quelles modalités ? A quels moments ? *En cas d'évolution de l'état de santé de la personne aidée par exemple*

Quelles personnes participent au bilan du projet d'accompagnement personnalisé ?

Comment ce temps est-il animé ? Quelles questions sont posées ?

Quels ajustements sont possibles ?

À ce stade, compte-tenu de nos pratiques nous pouvons dire que ...

	OUI tout à fait	NON pas tout à fait
Les professionnels sont suffisamment formés pour bien gérer la relation d'aide et instaurer une coopération avec le proche aidant	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La structure conseille suffisamment les proches aidants pour acquérir des connaissances sur la maladie la personne aidée, acquérir le matériel adapté, préserver sa santé	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les temps d'échanges organisés entre professionnels et proches aidants sont suffisants pour permettre d'instaurer une coopération de qualité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Tout au long de la prise en charge, quelles nouvelles modalités de travail nous permettraient d'améliorer la coopération entre professionnels et proches aidants ?